

Les 3 règles d'or du compostage

Un incontournable de la réduction des déchets : le compostage domestique !

Les biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) représentent 30% du poids de notre poubelle d'ordures ménagères ! La plupart seront brûlés dans une usine d'incinération, un non-sens lorsque l'on pense que ces déchets sont composés en majorité d'eau.

C'est pourquoi composter est une action responsable et écologique. Cela correspond au dernier R de Béa Johnson présenté en début de semaine : rendre à la terre.

Nous vous présentons le compostage dans la lettre d'information n°10 du mois de mars, à retrouver ici : http://cdn3_4.reseaudesintercoms.fr/cities/95/documents/4v2kcc2sjlzymu2.pdf

Pour bien composter, il faut veiller à respecter 3 règles indispensables :

Les 3 règles d'or du compostage



1. Varier les déchets

Alterner le **dépôt de déchets secs** et bruns (feuilles, déchets verts broyés, coquilles d'œufs) et le **dépôt de déchets humides** (épluchures, fanes de légumes, marc de café)

Votre allié : un bio seau pour récolter vos bio-déchets



2. Gérer l'humidité

Pour savoir si **votre compost manque d'eau**, pressez-le dans la main. S'il goutte, c'est qu'il est trop humide, s'il s'effrite, c'est qu'il est trop sec.

Votre allié : un arrosoir pour humidifier correctement votre compost si besoin



3. Aérer

Un brassage régulier avec la fourche est essentiel pour **offrir de l'oxygène** aux micro-organismes. Dans l'idéal, il faut mélanger chaque nouvel apport avec le précédent.

Votre allié : Une fourche pour aérer



J'aime mon Beaujolais, je fais attention à mes déchets

Vous souhaitez vous lancer ? La CCSB soutient votre démarche de compostage domestique et vous propose des composteurs et lombricomposteurs à prix réduits. Rendez-vous juste ici, et retrouvez en bas de page le bon de commande : <http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/4800/compostage>

Plus d'informations sur le compostage sur l'ADEME : <https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-l'action/valorisation-organique/compostage>

Et aussi sur le paillage ici : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf>